



PARLEMENT JURASSIEN

Motion **n° 1317**

POUR UNE AIDE DE L'ETAT A LA PRESSE ECRITE

La presse écrite (en Suisse et ailleurs) se trouve dans une situation financière toujours plus délicate, qui risque de conduire à la disparition d'un nombre important de titres. Ce processus est engagé depuis de nombreuses années déjà. Beaucoup de journaux sont récemment passés au chômage partiel et ont réduit leur pagination. La situation est d'autant plus paradoxale que les médias, notamment les journaux, n'ont jamais eu autant d'audience qu'en ces temps de pandémie, alors qu'ils souffrent comme jamais sur le plan financier !

Cette évolution tient avant tout au transfert d'une grande partie de la publicité de la presse écrite vers Internet. Seul un soutien public permettra à la presse écrite de sortir la tête de l'eau, à défaut de quoi le système démocratique perdra l'un de ses piliers essentiels.

Si la plupart des journaux sont en mains privées, ils jouent malgré tout un rôle de service public, de sorte qu'un soutien de l'Etat (à condition de bien préciser les règles du jeu) peut être envisagé.

Des aides cantonales

Le canton de Vaud est actuellement le plus avancé dans ce domaine. Il a prévu deux types d'aides. D'abord, une augmentation du volume des annonces de l'Etat : les offres d'emplois doivent notamment être plus détaillées. Ensuite, la création d'un kiosque virtuel regroupant les titres vaudois, avec des tarifs réduits pour les jeunes. Cette aide structurelle atteindra **6,2 millions de francs sur cinq ans**. Au surplus, Vaud fait publier des annonces liées à la crise du Covid-19. Ce principe pourrait s'appliquer à d'autres événements (aide conjoncturelle). Les mesures « vaudoises » profiteront à la presse écrite, mais aussi aux radios locales.

Dans le canton de Fribourg, une dizaine de députés (PS, PDC, PLR, UDC et Verts) proposent la création d'un fonds de soutien d'un montant de 10 millions (!) de francs aux médias écrits ayant leur siège dans le canton.

Forts de ce constat, nous demandons au Gouvernement de présenter au Parlement un projet d'aide¹ structurelle et conjoncturelle à la presse écrite de notre canton. Les journaux régionaux « payants » devraient pouvoir bénéficier d'une aide de l'Etat à la presse. La presse gratuite devrait en revanche en être exclue.

Pour le groupe socialiste :

Pierre-André Comte

Delémont, 29 avril 2020

¹ Comme le canton du Jura compte grosso modo dix fois moins d'habitants que le canton de Vaud, on pourrait miser, pour l'aide structurelle sur cinq ans, sur un montant de 600'000 francs.